

Mai 68 est les mouvements femmes des années 1970 en France

vendredi 9 mai 2008, par [TRAT Josette](#) (Date de rédaction antérieure : 1er avril 2008).

Sommaire

- [Les nouvelles aspirations des](#)
- [Mai 68 : le féminisme introuva](#)
- [Un mouvement radical](#)
- [Disposer librement de son](#)
- [Le champ politique en mutation](#)
- [Divergences au sein du mouveme](#)
- [Démobilisation, division](#)
- [Des illusions à la résistance](#)

Contrairement à une idée fort répandue, la deuxième vague féministe en France n'est pas née en Mai 1968 mais s'est engouffrée avec force dans la brèche ouverte par ce grand mouvement social, deux ans plus tard. L'acte de naissance public de ce « nouveau » mouvement fut le dépôt d'une gerbe de fleurs, sous l'Arc de triomphe, à la mémoire de ... la femme du soldat inconnu par neuf militantes féministes, le 26 août 1970. Acte impertinent et hautement symbolique qui a percé le mur du silence médiatique. Cette entrée en fanfares du Mouvement de libération de la femme, comme l'appelle la presse, ne doit pas masquer les transformations et les blocages de la société française des années soixante qui ont préparé l'émergence de ce mouvement, ni les effets spécifiques de Mai 68 sur les jeunes femmes de l'époque.

Les nouvelles aspirations des femmes du baby-boom

Dans le contexte des « trente glorieuses », la génération du baby-boom va profiter de l'amorce du processus de démocratisation de l'enseignement secondaire et de massification de l'enseignement supérieur. Pour les filles de la petite bourgeoisie, c'est un vrai bouleversement : dorénavant, le mariage et les enfants ne constituent plus le seul horizon possible. Travailler n'est plus seulement une obligation comme pour les femmes des milieux populaires ; réussir ses études pour exercer une profession de son choix devient possible pour un cercle de femmes de plus en plus large.

Mais cette nouvelle autonomie se heurte encore à un statut juridique inégalitaire, des législations rétrogrades et une morale pesante. Le divorce est possible mais très mal vu dans une société encore très influencée par la religion catholique. Les jeunes garçons sont invités à avoir des « expériences sexuelles » pour se préparer au mariage ; les jeunes filles, quant à elles, doivent au contraire se préserver, pour éviter de « tomber » enceintes et devenir « filles-mères ». Même si grâce au Planning familial, né en 1956 sous le titre consensuel de Maternité heureuse, des milliers de femmes et de couples commencent à découvrir un moyen relativement efficace (le diaphragme) d'éviter les grossesses non désirées, les lois liberticides de 1920 et 1923, interdisant à la fois l'avortement et la contraception, continuent de faire leurs ravages. La question de l'avortement reste une question totalement « scabreuse », y compris au sein du mouvement ouvrier.

En effet, si la CFDT, née en 1964 de la rupture d'avec la Confédération des travailleurs chrétiens, prend de plus en plus en compte les revendications des femmes salariées, elle reste encore très marquée par ses origines chrétiennes. Les femmes y sont d'abord valorisées comme mères et les tabous sont nombreux avant et après 1968 concernant la contraception et plus encore l'avortement comme en a témoigné Jeannette Laot (1976).

Dans la CGT, confédération influencée par le PCF, il n'est pas question non plus d'intégrer dans le programme revendicatif l'abrogation des lois répressives concernant la contraception et l'avortement. Là aussi les militantes doivent se « débrouiller » seules. Par contre, il n'y a aucun doute sur le caractère émancipateur du travail pour les femmes. La CGT est d'ailleurs en première ligne pour la défense des conditions de travail des salariées et l'égalité des salaires. En 1955, Madeleine Colin rejoint le bureau confédéral et le mensuel Antoinette est créé. Dans la CGT, les femmes y sont défendues comme « *travailleuses, mères, épouses* » et à ce titre, la confédération lutte pour des mesures « particulières » pour les femmes : des congés supplémentaires et la retraite à 55 ans pour tenir compte de leurs maternités et des charges ménagères. La défense de revendications « spécifiques » pour les femmes fait débat entre les deux confédérations.

On ne peut comprendre, néanmoins, l'ampleur des divergences entre le nouveau mouvement féministe des années 1970 et le mouvement ouvrier, si on ne revient pas sur l'influence considérable qu'a exercée le Parti communiste sur la gauche française jusque dans les années 1960. Son héritage stalinien l'a conduit à dénoncer de manière virulente en 1956 les partisan-e-s du « contrôle des naissances ». Ces derniers sont assimilés à des alliés conscients ou inconscients de la bourgeoisie « *débauchée* » dont le but serait d'affaiblir les rangs de la classe ouvrière en la privant de nombreux enfants et en la détournant de ses combats essentiels « *pour le pain et le socialisme* » comme le déclare Thorez en 1956. Cette position qui a entraîné une rupture entre le PCF et de nombreux militants des deux sexes, notamment avec les médecins les plus progressistes, sera de fait remise en cause en 1965, suite à la mobilisation de l'opinion publique par le Planning familial. Par ailleurs, si le PCF valorise le travail comme facteur d'émancipation pour les femmes, ces dernières sont fêtées principalement comme mères dans l'Union des femmes françaises (UFF), organisation de femmes dépendante du PCF et c'est encore en tant que filles ou mères qu'elles sont appelées à se mobiliser pour la défense de la paix dans le monde aux côtés de l'URSS censée représenter le modèle idéal du socialisme.

Cependant l'action du Planning familial, qui commence à percer dans les médias et contraint le Conseil de l'ordre des médecins à infléchir sa position d'hostilité initiale à la contraception, se répercute y compris sur le plan politique. Lors des élections présidentielles de 1965, François Mitterrand propose la libéralisation de la loi concernant la contraception sous l'influence d'un petit groupe de femmes, le Mouvement démocratique féminin, entraînant dans son sillage l'accord du PCF. Mais De Gaulle l'emporte. En 1967, la loi Neuwirth autorise enfin la contraception en l'encadrant strictement mais sans prévoir son remboursement. En outre, il est toujours interdit de faire de la publicité pour les contraceptifs (notamment la pilule) et il faut attendre ... 1972 pour voir sortir les décrets d'application, soit quatre ans après Mai 68.

La distance est donc encore grande entre le modèle de la femme indépendante annoncé par Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième sexe* en 1949 et la réalité vécue par la majorité des femmes.

A la veille de 1968, les luttes féministes passées sont d'autant plus ignorées par la grande majorité des femmes qu'elles ont été systématiquement discréditées par le stalinisme au nom de la défense de la morale « prolétarienne » et de l'unité de la classe ouvrière.

Toute l'énergie de Mai 68 et celle du nouveau mouvement féministe ne sera pas de trop pour bousculer les interdits et les préjugés qui imprègnent encore la société et particulièrement ses

représentants politiques.

Mai 68 : le féminisme introuvable

L'absence d'expression féministe significative au cours de Mai 68 peut sembler paradoxale car les étudiantes sont autant mobilisées dans les amphithéâtres ou les manifestations que leurs camarades masculins. Elles sont très nombreuses également à animer des comités d'action à l'université, dans les lycées ou dans les quartiers de nombreuses villes. Elles sont grévistes dans les entreprises. Souvent considérées comme des petites mains, elles auraient eu beaucoup à dire sur leur place dans ce mouvement et sur l'interprétation machiste de la « libération sexuelle ». Alors pourquoi n'ont-elles pas pris la parole pour faire entendre leur voix ?

Pour les jeunes étudiantes qui ont fait toute leur scolarité dans les lycées de filles, la mixité des réunions et des luttes est plutôt vécue comme une libération. De plus, dans les groupes politiques d'extrême gauche (pourtant en dissidence avec le PCF) domine l'idée suivant laquelle la lutte des classes est prioritaire, toutes les autres oppressions étant censées trouver leur solution dans la révolution. Les « héros » de l'époque, du moins dans les lycées et les universités, sont les jeunes hommes qui ne cessent de raconter leurs exploits lors des affrontements avec la police dans les rues de Paris notamment. Les jeunes femmes, quant à elles, sont souvent mal à l'aise face à cette surenchère « viriliste » dans laquelle elles ne se retrouvent pas.

Enfin le mouvement étudiant et plus généralement le mouvement gréviste n'est pas organisé démocratiquement dans un système de délégués élus de la base au sommet qui aurait sans doute favorisé la présence de quelques femmes parmi les portes-paroles. Or, l'ampleur et la radicalité des premières manifestations au quartier Latin, début mai, surprend tout le monde. Un cartel d'organisations (Mouvement du 22 mars, UNEF, SNESup, JCR etc.) prend la tête de la mobilisation. Même si il y a des assemblées générales dans les lycées et les universités, elles ne concurrencent pas cette direction improvisée composée exclusivement d'hommes. A l'époque, la monopolisation de la vie politique par les hommes ne fait pas question. Il faudra de fait plus de deux ans pour qu'après mai 68, des militantes politisées (dont certaines étaient déjà féministes à l'époque) se retrouvent et forment enfin mouvement.

Un mouvement radical

Le néoféminisme en France est le produit immédiat de deux vagues de mobilisation internationales : celle des mouvements étudiants alimentée par l'opposition à la guerre du Vietnam et la vague féministe, parties toutes deux des Etats-Unis depuis les années 1960. Issu de Mai 68, le mouvement féministe, à ses débuts, en a toutes les caractéristiques : c'est un mouvement composé principalement de jeunes femmes qui ont fréquenté le milieu universitaire, qui ont toutes lu ou entendu parler de Simone de Beauvoir, mais également des féministes américaines comme Betty Friedan, Kate Millet, Shulamith Firestone ou encore de Marx, Freud, de Marcuse et Wilhelm Reich, de Trotski ou Mao, voire même de Lacan. C'est un mouvement radical, anti-autoritaire, antiparlementaire. Il est hors de la sphère d'influence de la droite toujours accrochée à ses trois valeurs traditionnelles : travail-famille-patrie. Mais il est très éloigné aussi de la gauche parlementaire débordée par la grève générale. Ce mouvement va chercher à s'affirmer dans un premier temps à travers des actions minoritaires souvent pleines d'humour destinées à attirer l'attention des médias dans le but de tourner en dérision les autorités bien-pensantes ou le machisme.

Parallèlement à ces initiatives minoritaires se déroulent, depuis l'automne 1970, des assemblées générales qui ont de plus en plus de succès à la faculté des Beaux Arts au Quartier Latin, un lieu bouillonnant où les femmes prennent conscience de leur force mais qui tourne aussi à la foire d'empoigne et qui finit par rebuter certaines femmes qui ne possèdent pas les codes en vogue dans ce microcosme. Des militantes politiques venues de l'extrême gauche, notamment celles de l'Alliance marxiste révolutionnaire, proposent alors de quitter le Quartier Latin pour aller s'implanter dans les quartiers populaires de Paris et élargir ainsi le cercle des féministes. Avant d'explicitier les divergences qui traversent ce mouvement très diversifié, revenons sur les quatre idées centrales qui fondent la vision du monde de ces nouvelles féministes.

- La première, c'est l'importance pour les femmes de « disposer librement de leur corps » ; elle est à la base des luttes en faveur de la liberté de la contraception et de l'avortement, contre le viol et toutes les violences. Les femmes sont majeures, elles ont le droit de décider « *si elles veulent, quand elles veulent, avoir un enfant* » comme le résumait bien ce mot d'ordre du Planning familial. Les femmes sont majeures et n'ont aucun compte à rendre sur leurs choix de vie, aux Églises, aux médecins, aux juges, à l'État, aux partis et à la gent masculine. Elles sont majeures et peuvent choisir librement leurs sexualités.

- La deuxième est condensée dans le slogan « *le privé est politique* ». Les femmes des générations antérieures avaient vécu dans l'isolement, la peur et la culpabilité, le fait d'être battues, violées, d'être contraintes de recourir clandestinement à l'avortement. Elles sont nombreuses à se sentir coupables quand, entre les enfants et le ménage, elles ont l'impression d'étouffer, quand entre la famille et le travail professionnel, « elles n'y arrivent pas ». Grâce à la lutte, ce qui est « personnel » devient « collectif ». Ces « problèmes personnels » découlent d'un système global « patriarcal » qui les opprime. Cela peut changer.

- La troisième analyse la société non seulement comme capitaliste mais aussi comme « patriarcale », le patriarcat lui-même ayant précédé le capitalisme. Les contradictions de sexe ne sont plus considérées comme « secondaires » mais aussi essentielles que les contradictions de classe, voire « principales » pour certaines (cf. plus loin).

- La quatrième définit les moyens pour aboutir à une transformation radicale des rapports entre sexes : sans attendre une révolution hypothétique, les femmes doivent prendre en charge leurs propres luttes au moyen d'un mouvement de femmes « autonome ».

Tous ces thèmes (et d'autres) se trouvent développés dans un numéro spécial de la revue *Partisans* publié à l'automne 1970 par les éditions Maspéro, intitulé « Libération des femmes, année zéro ». Ce numéro donnera lieu, dès sa sortie, à des discussions passionnées parmi les militants des deux sexes.

Disposer librement de son corps : un enjeu fondamental pour les femmes

Le 5 avril 1971 paraît dans le *Nouvel Observateur* le manifeste de 343 femmes connues et inconnues qui déclarent avoir avorté. Ce manifeste courageux fait l'effet d'une bombe qui mettra en difficulté l'appareil judiciaire et le monde politique. La mobilisation est lancée et ne s'arrêtera plus jusqu'au vote de la loi Veil en 1974 et au-delà (cf. l'article sur l'avortement dans *La France des années 68*).

La lutte pour disposer librement de son corps ne se limite pas à l'exigence du droit à l'avortement et à la contraception « libres et gratuits », elle passe également par la dénonciation des violences exercées contre les femmes : violences conjugales, viol conjugal ou non etc. et l'affirmation du droit des femmes à épanouir leur sexualité, à choisir leur orientation sexuelle, du droit des femmes à

aimer d'autres femmes : « *une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette* » ironise l'une d'elles.

Tous ces thèmes sont totalement tabous avant que les féministes s'en emparent et les traitent dans leurs publications parmi lesquelles *Le torchon brûle* qui sortira cinq numéros pendant deux ans entre 1971 et 1973. Le premier numéro de ce nouveau « menstruel » est rédigé par une douzaine de femmes parmi lesquelles cinq viennent de l'extrême gauche maoïste (de VLR [Vive la révolution] et de la GP [Gauche prolétarienne] comme le précise F. Picq (1993). 1973, c'est la date de naissance des *Cahiers du Griffon* revue francophone publiée par une équipe de féministes belges animée par la philosophe Françoise Collin et qui rayonnera bien au-delà de son pays d'origine.

Tous ces thèmes sont très présents également lors des journées de dénonciation des crimes contre les femmes les 13 et 14 mai 1972 à la Mutualité à Paris au cours desquelles des femmes viennent témoigner dans une salle comble, non mixte, saisie par l'émotion.

Néanmoins les mobilisations contre les violences prennent vraiment leur essor à partir de 1975. A l'automne, débute au tribunal correctionnel de Marseille le procès de trois hommes accusés du viol de deux jeunes campeuses dans les calanques. L'avocate de la Ligue du droit des femmes, soutenue par une mobilisation féministe importante, demande que ces trois hommes soient jugés en cour d'assises seule habilitée à traiter des crimes. Elle obtient gain de cause. Mais il faudra attendre quatre ans pour que le procès ait lieu à Aix en Provence et que les violeurs soient reconnus coupables.

A l'occasion d'autres procès, ce sera la même mobilisation et la même demande : que les affaires de viol ne soient pas déqualifiées en simples « coups et blessures ». Au delà du viol, c'est la liberté des femmes de circuler librement et de ne pas être considérées comme des proies et d'exercer librement leur sexualité qui est en cause. Les dix heures contre le viol organisées le 26 juin 1976 à la Mutualité sont à nouveau l'occasion de témoignages saisissants.

Ces mobilisations aboutissent finalement à une modification de la loi en 1980 : dorénavant est considéré comme viol, non seulement la pénétration, par la force, d'un pénis dans un vagin mais « *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis ou tenté sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise* ».

A l'occasion des procès, deux débats divisent les féministes et les organisations d'extrême gauche. Doit-on considérer que tous les hommes sont des violeurs en puissance ? Non, proclame la majorité des féministes ; oui réplique une partie des féministes en juin 1976 ; doit-on encourager les femmes à porter plainte devant les tribunaux ? non, répondent les militants des deux sexes les plus extérieurs au mouvement féministe au nom du refus de recourir à la justice « bourgeoise », oui, répond la majorité des féministes (y compris les militantes féministes d'extrême gauche), à condition que les femmes soient soutenues dans leurs démarches et qu'on ne sème pas d'illusions sur les effets bénéfiques de la prison, etc. Peut-on se contenter de recourir à la justice ou faut-il rechercher d'autres moyens de riposte pour dénoncer les violeurs et faire reculer le viol ? Le débat est complexe et n'oppose pas d'un côté les féministes et de l'autre les « gauchistes », comme on a voulu le faire croire. Il a traversé l'ensemble du Mouvement de libération des femmes et des organisations de gauche et d'extrême gauche.

Pendant toutes ces années, les féministes ne restent pas enfermées dans un monde clos. Au contraire, elles cherchent par tous les moyens à entrer en contact avec d'autres femmes. Ainsi en décembre 1971, des féministes viennent soutenir la lutte de jeunes mères célibataires au CET du Plessis-Robinson. A partir de 1971 également, des féministes soutiennent les ouvrières en grève dans le textile, l'habillement, la bonneterie ou dans les grands magasins comme les Nouvelles

galeries de Thionville. En 1973, elles vont discuter avec les femmes de Lip qui, au fil de la grève, ressentent le besoin, elles aussi, de réfléchir « au féminin » sur leur place dans la lutte et sur les répercussions de celle-ci sur leur vie « privée ».

Dans les grèves avec occupation de l'entreprise, les femmes, plus que les hommes, sont confrontées à des contradictions liées en particulier à leur place traditionnelle dans la famille, à leur assignation au travail domestique, à leur place subordonnée dans la hiérarchie professionnelle. Le développement des grèves dans le secteur tertiaire très féminisé, notamment dans les banques et la Poste en 1974 relancera ces débats. Toutes ces luttes seront à la base de la création de nouveaux « groupes femmes d'entreprises » ou de commissions femmes syndicales. En 1974, se crée la Coordination des groupes femmes d'entreprise qui publie en 1980 un recueil d'articles et de documents. Plusieurs mots d'ordre rappellent leur volonté farouche de défendre le droit à l'emploi des femmes dans une perspective féministe : « *Femmes au foyer, inscrivons nous à l'ANPE* » ; « *Nous voulons gagner notre vie ... sans la perdre* ». C'est un témoignage rare sur l'activité de ces groupes dans de nombreux secteurs.

Enfin, les féministes n'ont pas cessé non plus d'affirmer leur solidarité avec les femmes du monde entier, victimes en particulier de la répression de dictateurs comme au Portugal (1973), en Espagne (1974) ou au Chili après le coup d'État de Pinochet en 1973, en organisant des manifestations, des rencontres internationales etc. En 1977 le mouvement des femmes noires organise une journée de lutte contre les mutilations sexuelles.

Le champ politique en mutation

L'ampleur des mobilisations féministes en France et sur le plan international oblige les organismes internationaux et les gouvernements à « répondre » aux revendications féministes : l'ONU décrète 1975 l'année internationale de la femme. En France, en 1974 G. Pompidou meurt. Des élections présidentielles ont lieu au printemps mais la mobilisation pour la liberté de l'avortement ne connaît pas de trêve, grâce au MLAC. L'électorat féminin, voire féministe est courtisé de tous côtés : par l'Union de la Gauche, notamment le PS, et par l'aile libérale de la droite représentée par Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci gagne contre F. Mitterrand qui avait pris position en faveur de la libéralisation de l'avortement. Le nouveau président, quant à lui, nomme une femme classée à gauche, Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, encourage le divorce par consentement mutuel et propose une nouvelle législation qui permet le remboursement de la pilule et le droit à l'IVG pour les femmes « en détresse ». Quelles que soient les limites de la future Loi Veil (pas de remboursement notamment), elle reconnaît aux femmes le droit d'interrompre leur grossesse si elles le souhaitent mais pas au-delà de 10 semaines de grossesse. Cette loi sera votée néanmoins grâce aux voix des députés de gauche.

A gauche, le rapport aux féministes n'est pas simple, tout particulièrement pour le PCF. Pour ce dernier en effet, l'avortement ne peut être qu'un « dernier recours » justifié par des circonstances exceptionnelles ; dans leur projet défendu depuis 1971, les femmes étaient censées demander une autorisation d'avorter à des commissions « compétentes ». Le PCF est d'autant plus marginalisé sur ce terrain qu'il refuse de soutenir ce mouvement féministe qui lui échappe et qu'il dénigre en permanence. Il a refusé par exemple de participer au MLAC, de même que la CGT, à la différence de J. Laot, membre de la direction de la CFDT. Mais cette attitude de la direction du PCF est loin de faire l'unanimité dans ses rangs. De même, au sein de la CGT, les militantes sont sensibles elles aussi au discours des féministes. Le 1^{er} mai 1977 à Paris, cinq mille femmes rejoignent le cortège de la coordination des groupes femmes, derrière le cortège des confédérations syndicales ; du jamais vu ! En l'espace de trois ans (1974-1977), PCF et CGT vont tenter de s'adapter à la pression

féministe.

Le PCF modifie son discours sur deux plans essentiellement. D'une part, sous l'influence de l'anthropologue M. Godelier, membre à l'époque du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM), il admet que l'oppression des femmes est plus ancienne que l'oppression de classe. Cela ouvre la porte à la reconnaissance d'une oppression « spécifique » des femmes qui ne découle pas mécaniquement de l'exploitation de classe. Cette réflexion fut menée parallèlement au sein de la CGT. D'autre part, après avoir dénoncé les revendications du mouvement étudiant de 1968 concernant la liberté sexuelle comme faisant partie de « l'arsenal idéologique » de la bourgeoisie, le PCF ne peut que constater la sympathie que rencontrent les féministes y compris dans ses propres rangs quand elles défendent le droit des femmes à disposer librement de leur corps. C'est pourquoi, à la veille des élections législatives de 1978, le PCF n'hésite plus à reconnaître la nécessité de mener une lutte idéologique contre « les mentalités retardataires » et à reprendre à son compte les revendications féministes, ce qui ne l'empêche pas d'exclure le militant Marc Croissant pour homosexualité en 1978. Le PCF concrétise alors cette nouvelle orientation dans plusieurs projets de loi.

Du côté des organisations syndicales, les choses bougent également. Plusieurs initiatives ont d'ailleurs marqué cette évolution : notamment la signature d'une plate-forme interconfédérale (CGT-CFDT) sur les femmes en 1974 ; dans cette plate-forme apparaissent des thèmes nouveaux, pour la CGT du moins. On y dénonce tous les obstacles qui « contribuent à maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel de mère et d'épouse » ; autre nouveauté importante, la place accordée à la lutte « pour une procréation volontaire et consciente » ; ou encore les débats de la 6^e conférence des femmes salariées, organisée par la CGT en mai 1977. Cette conférence a constitué un véritable évènement comme le rappelle d'ailleurs Madeleine Colin dans son livre (2007). A cette occasion, les militantes prennent la parole, dénoncent le sexisme dans leur organisation et demandent que la CGT ne reste pas à la traîne des luttes féministes etc. Au cours de cette conférence, toutes les questions principalement débattues jusqu'alors au sein du mouvement féministe (celles du droit à l'avortement, du partage des tâches ménagères, du caractère patriarcal de la société, des violences etc.) furent abordées directement par les militantes de base (mais aussi des responsables) de la CGT.

Divergences au sein du mouvement féministe

Comment réagir face à ces évolutions liées au succès des mobilisations féministes ? Fallait-il définir de nouvelles frontières entre les « féministes » et les autres pour se préserver de toute « récupération », comme le souhaitait une partie des féministes ou, au contraire, pousser l'avantage, exiger des engagements plus précis en matière de mobilisations pour défendre les objectifs féministes comme le pensaient les féministes « luttes de classe » ? Pour la clarté de l'exposé, revenons sur les trois courants qui ont traversé le mouvement féministe en France, même si nombre de féministes, surtout dans les premières années, vogaient entre toutes ces tendances sans appartenir à aucune.

- Le courant « Psychanalyse et politique » animé par Antoinette Fouque. Contrairement aux autres composantes du mouvement, ce courant refuse, dans les années 1970, de se déclarer féministe. Pour lui, les féministes des générations précédentes qui ont combattu pour l'égalité sont trop « réformistes » et ont fait fausse route. Il s'agit pour ces militantes de faire reconnaître la créativité des femmes liée à leur fonction procréatrice. Cette « différence », fondamentale à leurs yeux, place les femmes du côté de la vie, de la paix etc. Pour ce courant qui prenait appui sur la pratique de la psychanalyse, la lutte doit porter prioritairement contre tous les symboles de la domination

« phallocratique ». Un de ses mots d'ordre centraux fut « *chasser le phallus de sa tête* ». Ce courant relayé par les éditions Des femmes en 1974 eut une influence non négligeable parmi les artistes et les écrivaines. En 1977, ces militantes publièrent une luxueuse revue *Des femmes en mouvement*.

- Le deuxième courant est celui des « Féministes radicales » représenté par la revue *Questions féministes*, créée en 1977, puis *Nouvelles Questions Féministes*. Il s'est fait connaître par l'article-manifeste, signé Christine Dupont et intitulé *L'ennemi principal*. Pour Christine Delphy (alias Dupont), de même que les salariés sont exploités dans l'entreprise par leur patron, les femmes sont exploitées dans la famille par leur conjoint. Ce travail domestique « gratuit » produit par les femmes fonde leur unité (quelles que soient leurs appartenances sociales) contre le système patriarcal. Dans ces conditions, la lutte féministe est prioritaire sur toute autre lutte, notamment la lutte des classes et ne peut qu'être non-mixte. Pour ces féministes la « différence » est un construit social qui n'a pas d'autre fonction que de légitimer la domination masculine. C'est pourquoi ce courant fut à la pointe de la lutte contre « Psy. et Po. ».

Pour ces deux courants, il était hors de question de s'adresser aux femmes présentes dans les organisations syndicales ou politiques de gauche. Leur objectif était de les convaincre de quitter leurs organisations respectives pour rejoindre le Mouvement de libération des femmes, le mouvement ouvrier étant purement et simplement assimilé à une pièce maîtresse du système patriarcal.

- Un troisième courant fut plus attentif à ce qui se passait du côté de l'ensemble des salariées et au sein même des organisations syndicales ou politiques. Ce fut, en France, le courant « féministe, luttes de classe ». Dès le début, ce courant a insisté sur l'importance de faire un travail d'implantation dans les quartiers, sur les lieux de travail etc. ; de dépasser les grandes assemblées générales et surtout de faire le lien entre la lutte des femmes et la lutte des classes, précisant que le Mouvement de libération des femmes doit certes être « autonome », par rapport à l'État, aux Eglises, aux partis mais pas en dehors de la lutte des classes.

Cette démarche s'appuyait sur une analyse de l'articulation entre rapports de classes et rapports sociaux de sexe. Si l'oppression des femmes existe dans des sociétés sans classes sociales, le capitalisme s'est réapproprié la domination masculine à son profit, en assignant les femmes au travail domestique. S'il est juste de convaincre toutes les femmes de lutter ensemble pour le droit à la contraception et à l'avortement libres et gratuits, il est faut de considérer le groupe des femmes comme homogène socialement, puisque les unes et les autres n'ont pas la même place dans les rapports sociaux de production, certaines pouvant occuper la place de patronnes quand les autres, occupent celles de salariées. Enfin, si les femmes doivent compter d'abord sur leurs propres forces, elles doivent aussi chercher des alliances avec les autres opprimés, notamment les salariés.

Ce courant fut initié dès la fin de 1971 par quelques militantes politiques de l'AMR regroupées dans le cercle Elisabeth Dimitrieff (militante marxiste venue combattre aux côtés des Communards en 1871, à Paris). Elles ont publié en 1972 un manifeste *Sortir de l'ombre* dans lequel elles jetaient les premiers jalons de cette orientation. Dans cette perspective, d'autres initiatives verront le jour comme la rencontre nationale des groupes femmes de quartiers en juin 1974 à Bièvres qui débouchera sur la création d'une nouvelle revue *Les Pétroleuses* (sous l'impulsion notamment de militantes de la Ligue Communiste) ou la rencontre nationale d'ouvrières et d'employées organisées en novembre 1975 par le journal *Femmes travailleuses en lutte* (animé par les militantes de Révolution). Ces deux dernières revues se définissent comme des revues du Mouvement. *Les Cahiers du féminisme* sont, quant à eux, une revue d'organisation. Mais cette revue de la LCR, créée par les féministes de cette organisation en 1977, s'inscrit, elle aussi, dans le courant « féministe luttes de classe ». Cette revue a eu un écho qui a dépassé largement les rangs de cette organisation. Elle a cessé de paraître en 1998.

Le refus d'un certain nombre de féministes de participer à des initiatives mixtes ou leur méfiance à l'égard des militantes d'extrême gauche pouvaient s'expliquer par les traditions sexistes du mouvement ouvrier ou les manœuvres électoralistes de certains, à la veille des élections législatives de 1978. Mais le souci légitime de préserver l'autonomie du MLF, poussé à l'extrême, se transforma en véritable hantise qui aboutit pour certaines à dénoncer toute initiative mixte comme une véritable trahison du Mouvement de libération des femmes. En France, le débat sur l'intérêt ou non de combiner une action autonome des féministes et des initiatives éventuelles avec des organisations mixtes fut un élément de division et de paralysie du Mouvement de libération des femmes

Démobilisation, division, sectarisme

Après le vote de la loi Veil et la nomination de F. Giroud, une partie des femmes se démobilise avec le sentiment d'avoir gagné. Pourtant l'oppression est loin d'avoir disparu et il reste encore à faire appliquer la loi et à obtenir l'ouverture de centres d'IVG dans les hôpitaux ou la suppression de toutes les clauses limitant le droit à l'avortement. Les militantes du Planning, du MLAC etc. vont s'employer à maintenir la vigilance sous toutes ses formes.

A la veille des élections législatives de 1978, chaque tendance du Mouvement de libération des femmes ressent le besoin de faire le point sur le bilan et les perspectives du mouvement, sur ses références théoriques etc. Ainsi, au cours de l'année 1977 paraissent plusieurs titres : *Histoires d'elles*, *La Revue d'en face*, *Questions féministes*, les *Cahiers du féminisme*, *Des Femmes en mouvement*. En 1981, le collectif féministe La Griffonne recense 35 titres féministes nationaux publiés entre 1971 et 1981.

Ce mouvement affaibli garde encore suffisamment d'énergie pour organiser en 1979 deux grandes manifestations nationales, en automne, à la veille du débat parlementaire sur le bilan de la loi Veil, pour obtenir de nouvelles avancées pour les femmes. La première a lieu le 6 octobre ; elle est non-mixte. Elle est appelée par un collectif de personnalités féministes ; l'autre le 24 novembre est mixte et est organisée par les collectifs unitaires qui se sont constitués, dans de nombreuses villes, dans les mois précédents avec le soutien de multiples associations féministes, de syndicalistes et une partie de la gauche et de l'extrême gauche. Au plan national seuls l'extrême gauche et le PS appellent à cette manifestation. Le PCF et la CGT refusent, une nouvelle fois, de soutenir ces initiatives, suscitant la protestation publique d'une centaine de leurs militantes. Chacune des manifestations regroupe environ 50 000 personnes. De nombreuses militantes féministes participent aux deux initiatives dans un souci d'unité et d'efficacité.

Cependant la rupture de l'Union de la gauche en 1977-1978, et l'échec de la gauche aux élections législatives du printemps 1978, entraînent un climat de sectarisme extraordinaire et de division à l'intérieur du mouvement syndical et politique. Au sein du PCF, face à ce sectarisme, des militant-e-s entrent en opposition à la direction de G. Marchais, parmi lesquelles le collectif Elles voient Rouge. Ce dernier est animé par cinq militantes qui ont signé un texte mettant en cause la politique du PCF sur la question des femmes. Cette tribune, refusée par L'Humanité, fut publiée par *Le Monde* les 11 et 12 juin 1978, sous le titre « Le PCF mis à nu par ses femmes ». Ces militantes quittèrent le PCF en 1982 (cf. l'article de Frédérique Genevée).

Au sein de la CGT, la direction procède à une vague d'épuration contre les militants des deux sexes opposés au tournant sectaire et à l'encontre notamment du secteur « féminin ». Deux événements illustrent ce climat d'intolérance. Le suicide de Georgette Vacher en 1981 et le licenciement des journalistes d'Antoinette en 1982.

Georgette Vacher, militante syndicaliste et féministe de l'Union départementale du Rhône a pris au

sérieux les mots d'ordre de la 6^e conférence des femmes salariées de 1977. Elle s'est lancée avec enthousiasme dans le développement d'un collectif de femmes travailleuses et de l'activité « féminine » de la CGT dans son département et ceci, en liaison avec la CFDT et le mouvement féministe locaux. Cela n'a pas plu en haut lieu. Elle fut démise de ses responsabilités de manière très bureaucratique et désespérée, se suicida. « L'affaire d'Antoinette » en 1982 doit être resituée dans le contexte des oppositions suscitées à l'intérieur de la CGT (et du PCF) par l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques ou le coup de force de Jaruzelski en Pologne, tout autant que par le sectarisme à l'égard de la CFDT. Christiane Gilles (membre du bureau confédéral) ayant pris ses distances avec l'orientation confédérale, fut mise à l'index comme tout le secteur « féminin » de la CGT. En 1982, Chantal Rogerat (directrice d'Antoinette) et la plupart de ses collaboratrices furent licenciées sous le prétexte fallacieux d'avoir créé « un État dans l'État ». Ceci mit un terme à l'activité d'une équipe qui avait favorisé une certaine évolution féministe de la CGT.

Dans la CFDT, le retour de bâton se fit également sentir. En 1979, la CFDT décide de se « recentrer », choisissant alors de développer un syndicalisme de « propositions » et de négociations, reléguant la grève au rang des vieux « mythes » de l'action syndicale. Dans ces conditions, les oppositionnels, assimilés à des « coucous » qu'il faut chasser, peuvent de moins en moins se faire entendre, de même que les militantes féministes actives dans les commissions femmes ou les groupes femmes d'entreprises.

Mais ce climat sectaire se retrouve, sous des formes différentes, dans le Mouvement de libération des femmes. Les débats font place facilement aux injures et pour couronner le tout, « Psychanalyse et Politique » décide, en 1979, de s'approprier, sur la base d'un véritable coup de force, le sigle MLF en le déposant comme une marque commerciale à l'Institut de la propriété industrielle et commerciale et en menaçant toute personne ou groupe qui l'utiliserait sans leur permission, des foudres de la justice.

Des illusions à la résistance

La victoire de F. Mitterrand en mai 1981, n'a pas permis de surmonter ce climat de division et de sectarisme créé au lendemain de 1978. En revanche la création du ministère des droits de « la » femme en mai 1981 a donné une nouvelle légitimité au combat féministe. Les féministes sont néanmoins obligées de descendre dans la rue très rapidement pour faire respecter l'engagement du candidat F. Mitterrand de permettre le remboursement de l'avortement. Ce ministère suscite également de grandes illusions au sein du mouvement féministe. Or, pour ce gouvernement, le ministère des droits de la femme représente essentiellement une vitrine qui masque une politique sociale-libérale qui se met progressivement en place, contre les femmes salariées notamment. Sur la question du travail des femmes par exemple, il y a d'un côté le vote de la loi sur l'égalité professionnelle en 1983 et de l'autre, le développement, comme l'avait fait le gouvernement précédent, d'une politique de précarisation de l'emploi féminin par le biais du temps partiel. Une telle politique ne pouvait que renforcer la vulnérabilité des femmes par rapport au marché du travail et la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes.

Dans ce contexte, les militantes « féministes luttes de classe » dans leur diversité et dans différents secteurs, constituèrent la colonne vertébrale de la résistance à cette politique. Il fallut néanmoins près de quinze ans et le grand mouvement social de 1995, précédé de la grande manifestation nationale de novembre 1995, pour sortir de la défensive et envisager de nouvelles perspectives unitaires dans le cadre du Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF).

Au terme de ces dix années de luttes féministes intenses, le mouvement féministe a ébranlé en

profondeur la vie politique en contraignant le monde politique à prendre en compte de nouvelles questions considérées jusqu'alors comme relevant du « privé ». Il a fait reconnaître de nouveaux droits pour les femmes, obtenu de nouvelles lois sur la contraception et l'avortement ou contre le viol. Le mouvement féministe a conduit toute une génération de femmes à revendiquer sa part de bonheur dans le domaine de la sexualité et à exprimer de nouvelles exigences dans ses relations de couple, bousculant au passage les certitudes machistes les plus assurées.

La vie politique des organisations d'extrême gauche et de gauche fut elle aussi ébranlée et soumise à la critique acérée des militantes féministes. Les femmes les plus diplômées virent leur espace professionnel s'élargir malgré les nombreux blocages mais le mouvement féministe à lui seul n'est pas parvenu à changer la vie quotidienne des femmes, en particulier celle des milieux populaires. En effet ces dernières sont toujours assignées au travail domestique et leur travail professionnel est toujours considéré comme une variable d'ajustement. Par ailleurs, faute d'un consensus sur les rapports entre luttes féministes et luttes de classe ou la nécessité de donner des structures démocratiques à ce vaste mouvement, ce dernier est resté un mouvement informel dans lequel se sont exprimées des composantes multiples qui eurent beaucoup de mal à traverser les années de reflux.

Aujourd'hui de nouvelles questions sont à l'ordre du jour, en particulier celle de la jonction entre l'ancienne et la nouvelle génération féministe, celle de la jonction entre les jeunes féministes diplômées et les jeunes femmes des milieux populaires soumises à une triple domination, de « race », de classe et de genre.

Bibliographie :

- Colin Madeleine (2007 [1990]) : *Traces d'une vie, dans la mouvance du siècle*, Paris : Syllepse.
- Delphy Christine, alias Dupont (1998 [1970]) : « L'ennemi principal », in *L'ennemi principal, 1. l'économie politique du patriarcat*, p. 31-56, Paris : Syllepse.
- Delphy Christine (1991) : « Les origines du Mouvement de libération des femmes en France », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 16-17-18, p.137-147.
- Laot Jeannette (1977) : *Stratégie pour les femmes*, Paris : Stock.
- Mouvement français pour le planning familial (1982) : *D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du Planning familial*. Paris : Tierce
- Picq Françoise (1993) : *Libération des femmes, les années mouvement*, Paris : Le Seuil.
- Trat josette (2002) : *Genre et mouvements sociaux*, thèse de sociologie, sous la direction de J. Heinen. Université de Versailles Saint-quentin en Yvelines, notamment les parties I et II, p. 33-121.
- Trat josette (2007) : « L'Histoire oubliée du courant « féministe luttes de classe », *Les Cahiers de critique communiste, Femmes, genre, féminisme*, p 9-32. Paris : Syllepse.
- *Douze ans de femmes au quotidien*, ouvrage publié par La Griffonne, 1981.
- *Partisan*, n° 54-55, juillet-octobre 1970 : « Libération des femmes, année zéro ». Paris : Maspéro.

P.-S.

* Ce texte est légèrement différent de la contribution publiée par Josette Trat dans l'ouvrage collectif : dans Antoine Artous, Didier Epszstein et Patrick Silberstein (sous la direction de), « La France des années 1968 », Syllepse, Paris 2008.